

CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATEUR FINAL - CLUF
pour le logiciel du Système d'information sur les personnes et les familles sans abri
(SISA)

IMPORTANT – LIRE ATTENTIVEMENT : En cochant la case « J'accepte » et en installant, copiant, ouvrant ou utilisant de toute autre façon le Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (ci-après le « **LOGICIEL SISA** »), de la version 3.8 à la version 4.0, mais à l'exclusion de cette dernière, vous acceptez d'être assujéti aux modalités du présent contrat de licence d'utilisateur final (ci-après le « **CLUF** »). Si vous n'acceptez pas ces modalités, vous ne pouvez pas installer, copier, accéder ou faire tout autre usage du **LOGICIEL SISA**.

1. CONTRAT : Le CLUF constitue un accord juridique entre l'utilisateur (ci-après « vous ») et le ministre de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, qui représente Sa Majesté la Reine du chef du Canada (ci-après « RHDC ») et qui possède tous les droits, titres et intérêts relatifs au **LOGICIEL SISA** et aux documents connexes, ainsi que l'ensemble des fichiers et de la propriété intellectuelle qui y sont associés.

2. LOGICIEL : Le **LOGICIEL SISA** inclut les médias, documents imprimés et documents électroniques connexes (ci-après les « documents »), ainsi que l'ensemble des mises à jour du logiciel, composantes additionnelles, services Web et ajouts que RHDC peut vous fournir ou mettre à votre disposition après la date à laquelle vous avez obtenu votre copie initiale du **LOGICIEL SISA**, si ces éléments ne sont pas assortis d'un contrat de licence d'utilisation distinct.

3. DROITS ACCORDÉS : RHDC vous octroie une licence pour le **LOGICIEL SISA**; il ne vous le vend pas. Vous êtes autorisé à en faire l'usage suivant :

OCTROI D'UNE LICENCE

Version de démonstration : RHDC vous accorde le droit non exclusif, non transférable et incessible d'utiliser une copie non enregistrée du **LOGICIEL SISA** à des fins d'évaluation. La licence de la version de démonstration se limite à un maximum de 37 entrées de clients et est octroyée à la discrétion exclusive de RHDC.

Version complète : Pour obtenir la licence de la version complète, vous devez accepter les modalités du présent CLUF et faire enregistrer votre copie du logiciel auprès de RHDC. La licence pour la version complète du SISA peut contenir d'autres modalités.

VALIDITÉ DE LA LICENCE

La licence n'est valide que pour la version 3.8 jusqu'à la version 4.0, mais à l'exclusion de cette dernière, du **LOGICIEL SISA**. Si une version n'est plus offerte, RHDC ne peut vous garantir ni l'accès ni le soutien technique pour cette version.

4. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : Le **LOGICIEL SISA** est protégé par les lois et traités encadrant la propriété intellectuelle. Aucun droit, titre ou intérêt à l'égard de tout droit de propriété intellectuelle concernant le **LOGICIEL SISA** n'est accordé au titre du présent CLUF.

5. CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

Copies d'archivage ou de sauvegarde : Vous pouvez copier le **LOGICIEL SISA** à des fins de sauvegarde et d'archivage, à condition que la version originale et les copies demeurent en votre possession, et que votre installation et utilisation du **LOGICIEL SISA** ne dépassent pas les limites permises par la présente licence.

Déploiement sur un serveur ou utilisation : Vous pouvez installer des copies du **LOGICIEL SISA** sur un serveur informatique à des fins de téléchargement et d'installation, ou d'utilisation sur les ordinateurs de votre réseau interne.

Composantes et modules d'extension de tierce source : Vous pouvez utiliser avec le **LOGICIEL SISA**, et ce, à votre discrétion, tout logiciel ou module d'extension de tierce source. Le cas échéant, cette utilisation est régie par le contrat de licence des composantes de tierce source. RHDC n'assume aucune responsabilité à l'égard de votre utilisation de tout logiciel de tierce source.

6. CE QUE VOUS NE POUVEZ PAS FAIRE

Le **LOGICIEL SISA** et les documents sont protégés par les lois canadiennes sur le droit d'auteur et les traités internationaux. Vous devez donc considérer le **LOGICIEL SISA** et les documents comme tout autre matériel protégé par un droit d'auteur.

Vous acceptez de ne pas :

- copier le **LOGICIEL SISA** sauf à des fins d'archivage ou de sauvegarde, tel que décrit ci-dessus;
- modifier ou adapter le **LOGICIEL SISA**, manipuler, désassembler ou décompiler le code source du **LOGICIEL SISA**, ou encore essayer de le découvrir;
- louer ou prêter toute partie du **LOGICIEL SISA** ou des documents, ou en octroyer une sous-licence.

Le non-respect de ces modalités pourrait entraîner la résiliation de votre contrat de licence.

7. GARANTIE ET AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Vous acceptez le **LOGICIEL SISA** tel quel. Vous acceptez entièrement tous les risques afférents à votre utilisation du **LOGICIEL SISA**.

RHDC N'OFFRE AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE, NOTAMMENT LES GARANTIES DE TITRE, D'ABSENCE DE CONTREFAÇON, DE QUALITÉ MARCHANDE ET DE COMPATIBILITÉ D'UTILISATION, peu importe que DRHCC ait connu ou ait eu une raison de connaître vos besoins particuliers.

8. RESPONSABILITÉ ET DÉDOMMAGEMENT

RHDC, SES EMPLOYÉS ET SES AGENTS NE SAURAIENT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DES RÉCLAMATIONS, DOMMAGES, PRÉJUDICES, PERTES EN TOUT GENRE, DIRECTS OU INDIRECTS, CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES, DÉCOULANT DE L'UTILISATION DU LOGICIEL SISA OU DE L'INCAPACITÉ À L'UTILISER OU DU MANQUEMENT À SAUVEGARDER LES DONNÉES CONTENUES DANS LE LOGICIEL. CELA COMPREND, SANS S'Y LIMITER, LES PERTES DE REVENUS, DE PROFITS OU D'ÉCONOMIES, LES DONNÉES PERDUES, ENDOMMAGÉES, VOLÉES OU D'AUTRES PERTES COMMERCIALES OU ÉCONOMIQUES.

Vous acceptez de dégager de toute responsabilité RHDC, ses employés et ses agents, et de les exonérer de tous dommages, réclamations, plaintes, coûts ou dépenses, pertes, actions ou causes d'action que vous ou une tierce partie avez supportés ou subis, découlant de l'utilisation

du **LOGICIEL SISA** ou de l'incapacité à l'utiliser ou du manquement à sauvegarder les données contenues dans le **LOGICIEL**.

9. RÉSILIATION

RHDCC se réserve le droit de résilier votre contrat de licence et, par conséquent, de mettre fin à votre utilisation du **LOGICIEL SISA**, à tout moment. De plus, votre contrat de licence sera automatiquement résilié si vous ne respectez pas les modalités du CLUF.

Vous pouvez aussi résilier votre contrat de licence à tout moment. Si vous souhaitez résilier votre contrat de licence d'utilisation de la version complète du **LOGICIEL SISA**, vous devez informer RHDCC de votre intention.

Vous acceptez, à la résiliation de ce contrat de licence, de détruire toutes les copies du **LOGICIEL SISA** et des documents qui sont en votre possession.

10. CONFIDENTIALITÉ

Le **LOGICIEL SISA** comporte des secrets de fabrication et un savoir-faire exclusif qui appartiennent à RHDCC et qui vous sont rendus accessibles à titre essentiellement confidentiel. Toute utilisation ou divulgation du logiciel, ou de ses algorithmes, protocoles ou interfaces, à une fin autre que celles prévues dans le présent contrat de licence, peut donner matière à des poursuites, car elle constitue une violation des droits de RHDCC relatifs aux secrets de fabrication.

11. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- A. Le présent CLUF entre en vigueur lorsque vous acceptez les modalités en cliquant sur « J'accepte ». Il reste en vigueur jusqu'à sa résiliation.
- B. Le présent CLUF constitue l'intégralité de l'entente intervenue entre vous et RHDCC concernant le **LOGICIEL SISA** et la documentation connexe, et remplace toute communication et représentation ainsi que tout téléchargement antérieurs relatifs au **LOGICIEL SISA**.
- C. Le présent CLUF constitue un contrat de licence uniquement, et non un contrat de services ou un contrat de travail ou d'emploi. Aucune disposition du présent contrat de licence ne peut avoir pour effet de créer un partenariat, une relation d'emploi ou une relation mandat-mandataire entre RHDCC et vous-même.
- D. RHDCC peut *modifier* les modalités du présent *CLUF* en affichant les *modalités modifiées* sur son site Web, ou en donnant un préavis au moyen de mises à jour. Votre utilisation continue du **LOGICIEL SISA** après la date d'entrée en vigueur de toute modification validera votre accord. Sauf dans les situations prévues dans le présent article, aucune modification apportée au présent CLUF ne sera valide à moins d'avoir été affichée dans le **LOGICIEL SISA** lui-même ou sur le site Web du SISA.
- E. Le présent CLUF est régi par les lois du Canada.